

**Diplôme d'Université Droit économie et gestion mention  
Droit des énergies en transition, de l'investissement et de l'arbitrage  
international**

Le Diplôme d'Université « Droit des énergies en transition, de l'investissement et de l'arbitrage international » prend la succession du DU « Droit de l'énergie, de l'investissement et de l'arbitrage international ». Tout en conservant le même objet d'étude – les ressources naturelles et la production d'énergie à l'échelle internationale – cette nouvelle maquette du diplôme vise à l'inscrire dans une perspective résolument actuelle, tournée vers la transition écologique et le respect des nouvelles contraintes normatives visant à protéger l'environnement et le climat. Les matières du nouveau DU portent ainsi tant sur le droit des ressources énergétiques minérales classiques et des industries extractives que sur le droit des énergies renouvelables et le droit de l'environnement. Il garde par ailleurs un important volet international via l'étude du droit international relatif à la protection des investissements, aux modalités de financement des projets d'infrastructures, à l'éthique des affaires, aux contrats et à l'arbitrage.

L'objectif est de former des juristes de haut niveau, français et étrangers, afin de répondre aux besoins des entreprises publiques et privées du secteur énergétique. Ce faisant, le DU entend répondre aux besoins de formation continue identifiés par les cabinets d'avocats internationaux, les directions juridiques des grandes entreprises et les institutions publiques pertinentes. À ce titre, le DU accueille chaque année une vingtaine d'étudiant-e-s provenant de France, d'autres États de l'Union européenne, mais aussi d'Afrique francophone et de certains pays d'Amérique latine.

\* \* \*

Le DU est ouvert à toute personne justifiant d'un niveau master 1 en droit (avec si possible une maîtrise préalable des bases du droit international). Il est ouvert aux étudiant.e.s comme aux professionnel.le.s. Les candidatures sont ouvertes à partir des mois de mars/avril via la plateforme « e-candidat » (les détails de la procédure sont présentés sur la page web du DU).

Afin de permettre aux étudiants en master, aux élèves avocats ou aux personnes ayant un emploi de participer au DU (avocat.e.s, employé.e.s d'entreprises, agents d'institutions publiques, etc.), les cours ont lieu les vendredis et samedis entre janvier et juin. La présence en cours est obligatoire mais la règle peut faire l'objet d'un aménagement spécifique pour les personnes exerçant un emploi à temps plein et sur présentation de justificatifs (contrat de travail et attestation de l'employeur relative à l'impossibilité de participer aux cours des vendredis).

## Programme

### *Partie 1 : Droit international des énergies en transition : 30 ECTS (96 heures)*

#### **EC1 : Introduction aux défis climatiques et énergétiques du 21<sup>ème</sup> siècle : 8h**

Aspects scientifiques et travaux des institutions internationales (notamment les rapports du GIEC)

#### **EC2 : Droit international des ressources naturelles : 18h**

Grands principes du droit international public en matière de ressources naturelles

#### **EC3 : Droit des ressources énergétiques minérales (hydrocarbures et ressources minières) : 18h**

Grands principes du droit applicable aux industries extractives

#### **EC4 : Droit des énergies renouvelables : 18h**

Grands principes du droit des énergies renouvelables

#### **EC5 : Droit international de l'environnement et changements climatiques : 12h**

Règles de droit international consacrées à la protection de l'environnement et à l'action des États dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique (notamment par la décarbonation des activités énergétiques)

#### **EC6 : Droit des infrastructures énergétiques : 12h**

Règles et pratique du droit des infrastructures énergétiques

#### **EC7 : Fiscalité de l'énergie et de la transition écologique : 10h**

Présentation des principales dispositions fiscales, notamment incitatives, applicables à l'énergie et à l'environnement

### *Partie 2 : Encadrement des investissements énergétiques et arbitrage international : 30 ECTS (78 heures)*

#### **EC1 : Protection des investissements internationaux en matière énergétique : 18h**

Cours de droit des investissements internationaux : protection de l'investisseur étranger, liberté de transfert des capitaux, exemples de contentieux impliquant les entreprises de l'énergie, etc.

#### **EC2 : Financement de projets et contentieux des institutions économiques internationales : 12h**

Modalités de financement des projets d'infrastructures par les institutions internationales (Banque mondiale, banques régionales) et présentation de leurs mécanismes internes consacrés à l'*accountability* ou au règlement des différends.

#### **EC3 : Éthique des affaires du secteur énergétique : 12h**

Grands principes de l'éthique des affaires (responsabilité sociale des entreprises, *compliance*, droit anticorruption) applicables aux acteurs publics et privés de l'énergie.

#### **EC4 : Arbitrage international : 18h**

Principes et mise en œuvre pratique du droit de l'arbitrage international et études des contentieux impliquant les acteurs du secteur de l'énergie

**EC5 : Droit et pratique des contrats internationaux des industries énergétiques : 18h**

Cours de droit des contrats internationaux (appels d'offres et régime contractuel). Présentation et analyse des grands types de contrats auxquels il est fait recours en matière d'énergie et d'infrastructures (BOT, Buy back, concession, partenariat, etc.)

*Conférences particulières : 8h (à titre d'exemples)*

- Conférences sur un montage juridique par un acteur (avocat-conseil, juriste d'entreprise, etc.)
- Interventions de responsables juridiques d'institutions internationales : Banque mondiale, Agence internationale de l'énergie, Agence multilatérale de garantie des investissements, etc.
- Interventions d'ingénieurs ou de techniciens pour présenter la manière sous un angle non-juridique.